

Limoges, le 12/04/2021

**DELEGATION DEPARTEMENTALE
LA HAUTE-VIENNE**

PÔLE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Dossier suivi par : Karine Madarassou

☎ : 05.55.11.54.67

Courriel : karine.madarassou@ars.sante.fr

Nos réf. : 210412_avis_DDT_centralehydroelectrique
_StJunien.docx

**Direction Départementale des Territoires
Service eau environnement, forêt
Unité eaux-milieux aquatiques
Le Pastel
22, rue des Pénitents-Blancs
CS 43217
87032 LIMOGES Cedex1**

Objet : Centrale hydroélectrique du Moulin de Pelgros – commune de Saint-Junien.

Réf. : Dossier AIOT n° 0100000254 de la plateforme GUNenv

Votre saisine du 19/03/2021.

Vous m'avez transmis pour avis le dossier visé en référence relatif à la modification d'une centrale hydroélectrique, en vue d'en augmenter sa puissance, au niveau du seuil du Moulin de Pelgros sur la Vienne à Saint-Junien (87).

La présente demande relève d'une procédure d'Autorisation Environnementale, volet Installations, Ouvrages, Travaux Activités (IOTA).

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'y a pas de captage d'eau destinée à l'alimentation humaine ou à un usage sanitaire dans l'environnement de la centrale et en aval immédiat du projet.

C'est pourquoi j'émetts un avis favorable à ce projet de travaux.

P/le Directeur de la Délégation Départementale,
Le Responsable du Pôle Santé Publique
et Environnementale


F. BESSE